

Tarifs Publics 2026
A compter du 1er Janvier 2026

		Année 2026	Observations
<u>Location diverses salles</u>			
Salle Petit Breuil (Ancienne Mairie)		37,00 €	
Journée, $\frac{1}{2}$ journée ou réunion			
Salles Route de Jouet (1, 2...)		37,00 €	
Journée, $\frac{1}{2}$ journée ou réunion			
Salles n° 1 et 2 réunies		52,00 €	
Salles n° 3-4 et 7	Activité sportive (hors commune), par an	270,00 €	* utilisation gratuite pour les associations de Mauzé et le CSC
(pour 1 heure d'occupation par semaine - année scolaire de sept à juillet)			
Mallet	Activité sportive (hors commune), par heure	8,50 €	
<i>Si dégradation : facturation selon le coût réel des travaux</i>			
<u>Location de la salle des fêtes - Installation et nettoyage à la charge du locataire</u>			
Tarif appliqué aux associations mauzéennes :			
La 1ère réservation Salle des Fêtes ou A. Delaunay est gratuite			
<i>Si dégradation : facturation selon le coût réel des travaux</i>			
<i>Tarif n° 1 - Sans cuisine</i>			
Mauzéens		260,00 €	
Hors commune		440,00 €	
<i>Tarif n° 2 - Avec cuisine</i>			
Mauzéens		370,00 €	
Hors commune		550,00 €	
<i>Options : Utilisation des micros / sonorisation / éclairage</i>			
Micro filaire ou sans fil		35,00 €	
Mise à disposition des projecteurs		37,00 €	
<i>Utilisation des gradins:</i>			
Gratuite, s'ilagit de la 1ère réservation gratuite pour les associations Mauzéennes			
Mauzéens		120,00 €	
Hors commune		200,00 €	
Forfait chauffage du 1er octobre au 31 mars inclus		45,00 €	
Gratuité de la salle, avec nettoyage et installation par le locataire, chauffage compris pour :			
- les scolaires			
- le collège (spectacle annuel)			
- les employés communaux pour leur repas annuel			
- les Associations Mauzéennes pour les Assemblées G ^{les} (ayant plus de 60 personnes)			
Tarif nettoyage (en cas de non rangement et non nettoyage effectués par le locataire)			
Sans cuisine		68,00 €	
Avec cuisine		104,00 €	
En cas de dégradation ou disparition de matériel, il sera facturé au prix du remplacement			
Accès à la réception en préfecture 079-217901701-20251208-2025-12-08-7b-DE Date de transmission : 18/12/2025 Date de réception préfecture : 18/12/2025			

	Année 2026	Observations
<u>Location Salle Alphonse Delaunay - Installation et nettoyage à la charge du locataire</u> (réservé exclusivement aux Mauzéens)		
Tarif appliqué aux associations :		
La 1ère réservation de la Salle des Fêtes ou A. Delaunay est gratuite		
<i>Si dégradation : facturation selon le coût réel des travaux</i>		
<i>Tarif n° 1 - Sans cuisine</i>	120,00 €	
<i>Tarif n° 2 - Avec cuisine</i>	180,00 €	
<i>Tarif n° 3</i> Location pour réunion : Journée, 1/2 journée	42,00 €	
Gratuité de la salle, avec nettoyage et installation par le locataire, pour : - l'Association du Foyer Rural - les employés communaux pour leur repas annuel - les Associations Mauzéennes pour les Assemblées G ^{les} (ayant moins de 60 personnes)		
Tarif nettoyage (en cas de non rangement et non nettoyage effectués par le locataire) Sans cuisine Avec cuisine	168,00 € 220,00 €	
Forfait chauffage du 1er octobre au 31 mars inclus	15,00 €	
En cas de dégradation ou disparition de matériel, il sera facturé au prix du remplacement		
<u>Location site de Deyrançon (avec blocs sanitaires) - réservée aux habitants de Prin et de Mauzé</u>		
Location par manifestation <u>Option</u> : Electricité facturée par la commune de Prin Deyrançon (tarif selon délibération de Prin Deyrançon)	65,00 €	
En cas de dégradation ou disparition de matériel, il sera facturé au prix du remplacement		
<u>Location salle omnisports pour galas sportifs</u> (réservé exclusivement aux Associations Mauzéennes)		
Tarif appliqué aux associations :	200,00 €	
En cas de dégradation ou disparition de matériel, il sera facturé au prix du remplacement		
<u>Location abris modulaires (aux Associations Mauzéennes seulement - Montage par les agents de la Commune et sur la Commune)</u>		
Forfait par abri, par évènement (96 m ²) Forfait par parquet	173,00 € 115,00 €	
Gratuité des abris modulaires pour les manifestations : Fête René Caillié, Fêtes des écoles, Fête Nationale, Festival de l'aventure individuelle, Téléthon, Marché de Noël		
En cas de dégradation ou disparition de matériel, il sera facturé au prix du remplacement		
<u>DOJO</u>		
Par heure (hors commune)	8,50 €	
Utilisation gratuite des aires sportives pour les associations de Mauzé		
<i>Si dégradation : facturation selon le coût réel des travaux</i>		
<u>Droits de place</u>		
Foires et marchés le mètre linéaire	1,25 €	
Forfait électricité/matinée	Accusé de réception en préfecture 079-2179117-20251208-2025-12-08-7b-DE	
Cirques et spectacles par jour	Date de télétransmission : 18/12/2025 Date de réception en préfecture : 18/12/2025	
Les gros métiers Electricité Incluse	20,00 €	

		Année 2026	Observations
- type Grand Huit		570,00 €	
- type Karting ou Scooter		465,00 €	
- type Chenille		380,00 €	
Les manèges enfantins		200,00 €	
Boutiques - Petits Métiers - Stands de jeux	le ml	10,00 €	
Attractions - Entresorts type Palais de Glaces, Boîtes à rire		280,00 €	
En cas de prolongation de la fête : le ml/jour		1,25 €	
Autres foires et attractions foraines : le ml/jour		1,25 €	
Forfait Emplacement de Vie par jour (+ électricité+eau+ordures ménagères)		25,00 €	
Occupation du domaine public m ² /an (terrasses.....)		12,00 €	
Occupation du domaine public concernant les terrasses du 1er mai au 31 octobre m ²		12,00 €	
Occupation du domaine public pour les animations commerciales (forfait/jour)		50,00 €	
Location de terrains communaux	Petits bois de Mauzé (39 ha 21 ca)	250,00 €	
Droits de concession cimetière			
Concession	30 ans, le m ²	230,00 €	
Columbarium	15 ans	420,00 €	
	30 ans	840,00 €	
	Plaque	75,00 €	
Cave urne	15 ans	420,00 €	
	30 ans	840,00 €	
	Plaque individuelle	60,00 €	
Caveau Provisoire (gratuité 1ère semaine) par mois		50,00 €	
Vacances Funéraires (tarif réglementé)		25,00 €	
Camping (du vendredi 17 avril 2026 au dimanche 27 septembre 2026)			
Gestion par Camping Car Park			
Emplacement campeur/camping car Hors Saison par jour		13,20 €	
Emplacement campeur/camping car Pleine Saison par jour		14,70 €	
Emplacement campeur sans véhicule par jour		7,00 €	
Forfait 5h00		6,00 €	
(la pleine saison, s'étend de la semaine 18 à la semaine 39 incluse)			
Restaurant scolaire			
Enfants			
Enfant de la commune		3,45 €	
Enfant scolarisé sur décision de l'Inspection Académique (ULIS, ..)		3,45 €	
Enfant hors commune		3,45 €	
Rencontres inter-écoles / USEP (enfant)		3,45 €	
Rationnaire avec panier-repas		1,50 €	
Adultes			
Personnel Communal		6,00 €	
Enseignant subventionné		6,00 €	
Enseignant non subventionné		8,00 €	
Elu municipal de Mauzé		8,00 €	
Tarif Majoré		5,00 €	
1er cas : les parents ont réservé mais l'enfant ne mange pas le jour j			
<i>Avec justificatif sérieux fourni dans les temps-pas de paiement</i>			
<i>Sans justificatif, paiement du repas au tarif en vigueur</i>			
2ème cas : les parents n'ont pas réservé, l'enfant sera accueilli au restaurant scolaire			
<i>Le tarif en vigueur sera appliqué et entraînera l'application du tarif majoré</i>			
		Accusé de réception en préfecture 079-217901701-20251208-2025-12-08-7b-DE Date de télétransmission : 18/12/2025 Date de réception préfecture : 18/12/2025	

		Année 2026	Observations
Garderie			
Matin		0,90 €	
Soir		1,80 €	
Pénalités pour dépassement horaires		10,00 €	
Parking Rue du Doué (privatif) par an		250,00 €	
Jardins 26, Rue du Doué l'are / an		30,00 €	
Animaux errants			
Prise en charge		90,00 €	
Frais de garde, de nourriture par jour		18,00 €	